



EN VOL

MONTAREM TANT QUE POIREM



Lire délivre - Annette Pral
article page 17 ©Droits réservés

ÉDITORIAL

S'AGRIPPER À UNE CROYANCE ?

L'hirondelle, assurément, ne fait pas le printemps... Il n'en demeure pas moins que la volatilité a carrément pignon sur rue. Avec le zapping à toutes les sauces, quasiment dans tous les domaines. C'est souvent changer d'idée comme changer de chemise...

2 Dans la mesure où l'on espère y gagner dans la volte-face. La volatilité du marché, qui concerne en réalité un petit nombre et la volatilité électorale avec des changements de comportement... De navigations en navigations...

En effet, depuis les années 1970 à aujourd'hui, le rôle des partis politiques dans l'affirmation et le respect d'une discipline de vote s'est considérablement affaibli.

5 Désormais, le fait d'adhérer à un parti politique, à un syndicat,

6 à une association, n'est pas comme allant de soi et le fait de soutenir un candidat n'est plus automatique. Cette volatilité traduit

7 un nouveau rapport des citoyens à la vie publique... Illustré par ce

8 que chantait Jacques Dutronc : Je retourne ma veste, je retourne ma veste, toujours du bon côté... Avec des

9 positions interchangeables. Sans foi ni loi... L'opportunisme à tire-larigot.

Et au niveau des idées, des convictions ? Pour bon nombre, c'est à vau-l'eau. C'est à y perdre son latin. En ce qui concerne la laïcité, celles et ceux qui n'ont pas dérogé aux principes de la loi de séparation des Églises et de l'État ont souvent droit à des volées de bois vert avec sempiternellement les répliques : l'ignorance, les accommodements raisonnables, le consensus (il n'y aurait pas de quoi en faire un fromage !) et un subtil dégagement en touche, révélé par

Catherine Kintzler : *le jeu de l'oie à la mode : éviter la case laïcité en en parlant sans cesse...* La politique de l'autruche...

Il y aurait, paraît-il, d'autres priorités (La bouffe avant la morale ?) Un air d'obsolescence (pas uniquement pour les frigidaires) ; celle que stigmatisait Michel Serres le 15 octobre 1970... Il y a vingt ans, disait-il, lorsqu'il commençait à enseigner, 80% de ce qu'il racontait, il l'avait appris la veille, lorsqu'il était étudiant. Aujourd'hui, un enseignant, entre le moment où il quitte les bancs de l'université ou d'une grande école et le moment où il enseigne pour la première fois, 80% de ce qu'il a appris est obsolète...

De quoi être tourneboulé... À moins de s'agripper à une croyance... Une tendance qui semble difficile à décrammer, comme le pointe Elisabeth Badinter : *Devant un certain activisme religieux, nous pouvons craindre que le "Je crois, donc j'existe" se substitue au "Je pense, donc je suis".* Or, la laïcité est bien ce formidable régime de liberté, au sens politique du terme, hérité des Lumières et forgé historiquement dans la lutte contre l'obscurantisme. Elle enlève le poids que les différentes croyances font peser sur l'individu moderne, entravant la maîtrise de son destin d'homme ou de femme libres.

La laïcité au rancart, Qui paiera l'addition ? Les femmes en premier lieu. Comme le rappelait l'écrivaine Abnousse Shalmani, née à Téhéran, lors de la remise du prix 2023 de la laïcité au maire de Montpellier, Michaël Delafosse : *"Sans la laïcité, je ne serais pas devant vous aujourd'hui".*

SOMMAIRE

Éditorial

S'agripper à une croyance?

Actualité

L'enseignement privé ne fait pas partie du service public d'éducation

Eddy Khaldi

Laïcité

Pour la loi de 1905 en Moselle
Tribune collective

Billets d'humeur

Humeurs - Pierre Jonquieres
L'eau tiède... - Rural

Économie

Ardelaine, entreprise du patrimoine vivant - Alain Martinot

Société

Mélinée - Ophélie Latil

Le dossier du mois:

La révolte de Roure

La Révolte de Roure (1670)

Michelle Pouzache

La Révolte de Roure en Vivarais 1670

Michel Guigou

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

La F.O.L. Ardèche

Faire l'école ailleurs

Viens vivre ta Fol'Aventure

La galerie Envol "Derrière ton regard"

La soirée du 8 mars à la galerie Envol

Le saviez-vous ?

L'errance de Harpo Marx sur les hauteurs

d'Ardèche (contes de Noël - partie 3)

Jean-Marc Gardès avec l'amicale

complicité de Dominique Lardenois

Les jeux de Guy Vesson

Des plumes

L'écuelle des souvenirs - Mousse Boulanger

ENVOI

Rédaction, Administration et Publicité: Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche. Boulevard de la Chaumette - CS 30219 - 07002 Privas Cedex. Tél: 04 75 20 27 00.

Courriel: envo@folardeche.fr / Site: www.folardeche.org / Directeur de la publication: Gilbert Auzias

Comité de parrainage: Claude Barratier - Pierre Bonnaud - Jean-Jacques Chavrier - Martine Diersé - Jean Fantini - Jean-Louis Issartel - Roger Mazellier - Yves Paganelli - Henri Peña-Ruiz - Pierre Présumey - Francesca Solleville - Patrick Tort - Pierre Veyrenc - Charles Volle.

Comité de rédaction: Gilbert Auzias - Lynes Avezard - Martine Bermond - Mehdi Bennourine - Aline Bourgeat - Daniel Calichon - Antoine Cochet - Alain Condemeine - Claude Esclaine - Bernadette Fort - Jean-Marc Gardès - Marc Lantheaume - Alain Martinot - Daniel Mayet - Mireille Ponton - Annie Sorrel - Denise Vesson - Guy Vesson.

Conception graphique: Jessica Julien // **Imprimeur:** Imprimerie Cévenole 07000 Coux / Tél.: 04 75 64 18 60 / CPPAP N°0325 G 79519 // **Abonnement:** 1 an : 40 € - des soutien : 60 € - le numéro : 4 €

POUR LA LOI DE 1905 EN MOSELLE

FAISONS PROGRESSER LA LAÏCITÉ

Militants, responsables ou élus, associatifs, syndicaux et politiques du département de la Moselle, nous ne souhaitons pas rester silencieux dans le débat, récemment réactualisé, sur l'avenir du régime dérogatoire des cultes, que l'on désigne de manière générale sous le titre du Concordat.

Mosellans de naissance ou d'adoption, **nous sommes évidemment attachés à de nombreux aspects du droit local**, notamment le droit du travail, le régime des associations, le livre foncier, le régime de la faillite civile, certains aspects des codes de commerce ou des collectivités locales (liste non limitative).

En revanche, nous rappelons que **toutes les dispositions religieuses** au sens strict du terme (le Concordat, ses textes annexes, ceux régissant les cultes juif et protestants, l'obligation d'un enseignement religieux à l'École publique) **sont totalement indépendantes du reste du droit local**. Rappelons que les deux jours fériés supplémentaires résultent de dispositions du Code du Travail et pas du Concordat !

Nous constatons que, pour l'essentiel, les prises de position en faveur du Concordat affichent en fait une défense identitaire... l'identité alsacienne !

Citoyens français et profondément républicains, habitants en Moselle, nous ne pouvons pas nous associer à de telles démarches.

Au contraire, **nous souhaitons vivement l'application sur notre territoire des lois laïques nationales**, et en premier lieu de la loi du 9 décembre 1905 portant sur la Séparation des Églises et de l'État ainsi que des lois et règlements laïques dans l'enseignement public.

La loi de 1905 qui est une loi de liberté comme le confirme son article 1er :

"La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public." Elle permet de reconnaître chacune et chacun comme une citoyenne ou un citoyen quelles que soient ses convictions philosophiques, religieuses ou politiques et protège ainsi de toute contrainte communautaire abusive !

Cette tribune est ouverte aux citoyennes et citoyens, membres ou non de structures syndicales, associatives, citoyennes et politiques, décidés à se rassembler pour faire progresser la laïcité.

ANDERBOURG Jean-Paul, Militant associatif

ARDNER Jean-Louis, Militant associations laïques de Moselle

AUROUSSEAU Stéphane, Président des Profanes - Ancien président fondateur de Couleurs Gaies



Pépin, 1891, *La séparation des siamois*, *Le Grelot*
© Droits réservés - archives personnelles de Michel Seelig.

BOJIC Marc, Historien, retraité de la fonction publique territoriale, militant laïque

BORI Danielle, Élue municipale de Metz

DAMELINCOURT Roberto, Principal de collège retraité

DELLINGER Françoise, Militante associative

DURUPT Pierre, Militant associatif

DUSCHCHER Hubert, Ancien représentant FSU au CES de Lorraine

FONTANA Marc, Professeur d'Université retraité

GANDAR Pierre, Avocat honoraire - ancien élu ville de Metz

GASPARELLA Philippe, Les Radicaux de Gauche

GATIPON-BACHETTE Matthieu, Président de l'Union des Familles

Laïques UFAL 57

JULLIEN Pierre, Ligue de l'Enseignement

LECLERC Bernard, Président Ligue des Droits de l'Homme Moselle

LOESEL Bernard, Fonctionnaire européen retraité - militant associatif

MARÉCHAL Jacques, Secrétaire fédération PCF Moselle

METZGER Régis, Ex-co-secrétaire général FSU-Snuipp

MOREL Vincent, Juriste - Président d'association

PRITRSKY Hervé, conseiller municipal et communautaire, militant Éducation Populaire

RAUCY Luc, FSU Retraité ministère du Travail

RENIER Fernand, Président CLR Lorraine, Responsable commission Laïcité Parti Socialiste57

RIFFAULT Simon, Secrétaire Général Les Radicaux de Gauche

Secrétaire de la Fédération de Moselle

ROCK Julien, Enseignant - Militant PCF

ROEDERER Charles, LDH - ancien membre du Comité central

ROQUES Jérémie, Président du groupe Unis pour Metz

ROUZEAU Roland, Syndicaliste FSU

SEELIG Michel, Comité Laïcité République - Association EGALÉ - Ancien président Conseil IUT de Metz

TOCHET Nicolas, Élu municipal à Metz

TODARO-GROSJEAN Antonella, Directrice d'école retraitée

LA GALERIE EN VOL

ESPACE EN VOL - BOULEVARD DE LA CHAUMETTE - PRIVAS
ENTRÉE LIBRE - 8H30 > 17H30 DU LUNDI AU VENDREDI

+ d'infos →



DERRIÈRE TON REGARD

DU 18.03.24 AU 03.05.24

Annette Pral nous propose une galerie de portraits peuplée de personnages et de quelques animaux fétiches, hors du temps et de l'espace. Ces êtres aux gestes quotidiens semblent dans un univers décalé. Ils s'immobilisent le temps de la pose, dans ses cadrages serrés où la vie sourd...

Ses personnages nous embarquent dans leur regard pensif ou interrogateur, dans leur façon calme et sereine de se poser. Ils semblent en attente, en suspension...

Annette nous entraîne dans son monde d'une réalité épurée, pour laisser une place à la douceur, à la couleur qui réchauffe, à l'imaginaire ! Il ne reste qu'à s'embarquer avec elle !

Pascale Bernard-Lacour. Sculptrice et dessinatrice, son travail est porté par un besoin de ressentir la matière, d'où un certain éclectisme qui la fait passer du façonnage de la terre à l'illustration. Sa passion est de créer, d'inventer. C'est bien à une plongée dans son imaginaire que Pascale nous convie à travers ses sculptures.

Qu'elle se lance dans des femmes végétales, dans de curieuses chaussures baroques, dans des pots, Pascale nous entraîne dans un monde imprégné de nature. Ses ménines hiératiques aux immenses jupes, ses poissons fabuleux nous surprennent, nous séduisent. Mais plus fascinants encore sont ses bustes de femmes aux imposantes coiffes et aux yeux absents, qui nous plongent dans leur intérriorité. Ces poses dignes, retenues, qui respirent un ailleurs.

Où nous entraînent ces regards qui s'échappent, dans les tableaux d'Annette et les sculptures de Pascale ?

Annie Sorrel



LA SOIRÉE DU 8 MARS À LA GALERIE EN VOL

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, nous avons organisé une soirée à la galerie Envol. Alternant entre informations et émotions, cette soirée a été une belle réussite.

L'intervention de Camille Niang, Déléguée Départementale aux Droits des femmes et à l'Égalité auprès de la préfète de l'Ardèche, ouvrait cette soirée avec des chiffres parlants sur les inégalités entre femmes et hommes en France mais aussi sur notre territoire ardéchois. Puis, nous avons laissé la parole à deux associations qui militent au quotidien pour le droit des femmes : le CIDFF 07 ainsi que le Secours Populaire de l'Ardèche.

Catherine Pugeat, Simonette Heslouin et Myriam Chastagnier, trois des artistes de notre exposition "Féminin Pluriel" 2024 étaient présentes afin de nous parler de leur démarche artistique et nous lire des textes qui ont inspiré leur travail et leur vie. Adrian Lewis nous a également présenté son travail de création artistique calligraphique inspiré de son regard sur la condition féminine.

Pour clôturer la soirée, la chorale privadoise, la "Castagne" nous a ravis de ses chants puissants et engagés sur la condition des femmes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ERRANCE DE HARPO MARX SUR LES HAUTEURS D'ARDÈCHE (1) CONTE DE NOËL (PARTIE 3)

Et pendant ce temps, outre-Atlantique...

À New-York, Groucho, Chico et Zeppo, les trois frères de Harpo qui ne l'ont pas vu à l'arrivée du paquebot s'inquiètent de cette absence ; ils mettent sur le coup une agence de détectives pour retrouver leur frangin. Celle-ci, l'agence Pinkerton, va envoyer en France son meilleur limier, le détective Dufresne, fils d'un Clermontois ayant émigré au Canada. En effet, renseignements pris auprès de l'ambassade américaine à Moscou, l'agence a pu savoir que l'artiste avait bien quitté la capitale soviétique, par train, pour gagner la France d'où il devait ensuite embarquer au Havre.

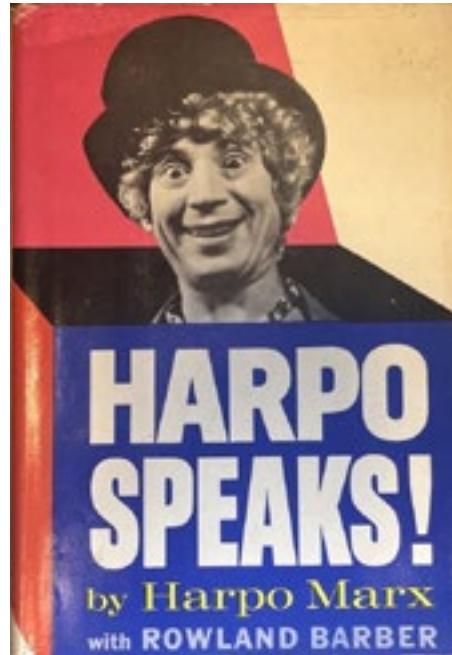
Alors que le message enfermé par Louise Deshormes dans la bouteille *Le Progrès vogue on ne sait trop sur quelle mer...* Harpo, sans doute envahi par une nouvelle -et forte- envie d'errance quitte le foyer de sa protectrice et va divaguer dans les rues de la grande ville, jusqu'à trouver refuge dans l'enceinte du palais Saint-Pierre. Et c'est là que Dufresne, qui a suivi un embryon de piste à partir du port du Havre -la consigne des bagages-, puis la gare Saint-Lazare à Paris -Paris la ville où se rendent tous les Américains en goguette...-, les registres d'un hôtel de proximité, un confrère français qui l'informe de la vente d'un véhicule de type Citroën 5 C.V. à un Américain, un certain H. Marx en décembre dernier..., Dufresne mû par l'intuition, le sixième sens, qui le mettent sur la route du midi... C'est là, qu'après avoir fait étape à Fontainebleau, puis Nemours, Montargis, Moulins, Roanne, Tarare..., c'est là, incroyable hasard, dans la ville des bords du Rhône que le détective va trouver la personne qu'il recherche. Descendu dans une pension de famille, c'est le cocktail découragement et lassitude, désœuvrement, hasard et intuition, à nouveau, qui va agir et amener Dufresne au musée des Beaux-Arts où l'attend, perdue sur un banc, une belle découverte...

Non sans mal, le détective ramène Harpo qui a de la difficulté à retrouver son chemin chez Louise. Le fugueur est retrouvé! Comme l'avait prédit le professeur Pommier, le miracle se produit : le fugueur retrouve alors la mémoire à l'écoute du récit de Dufresne. Et le détective retrouvera l'océan, pour le chemin du retour avec son Américain égaré. Et les U. S. A. où il le remettra entre les mains de ses frères Groucho, Chico et Zeppo.

Un livre autobiographique qui dérange...

L'affaire aurait pu en rester là si en 1961 Harpo n'avait pas publié son autobiographie dans un livre intitulé *Harpo speaks*.

Curieusement, très curieusement, dans ce livre on ne trouve nulle part mention de la parenthèse française. Rien sur l'accident, l'amnésie et sa longue errance sur le plateau Ardéchois. Rien ! Mais dans ce même ouvrage, le comédien



©Michel Rissoan.

donne une tout autre version de son départ de Moscou. L'artiste écrit qu'à Moscou, il aurait été contacté par l'ambassadeur américain en poste, un certain William C. Bulitt, afin de transporter des documents hautement confidentiels -une grosse enveloppe énigmatique scotchée à son mollet, en vue du voyage-, Bulitt insistant sur le caractère absolument secret de cette mission. Harpo continue en disant qu'"*il aurait pris le train à travers la Pologne, l'Allemagne, jusqu'au Havre où, embarquant sans délai à bord d'un transatlantique, il aurait poursuivi son périple, terré dans sa cabine, de crainte d'être découvert.*" Et l'agent secret malgré lui de poursuivre : "*arrivé au port de New-York il aurait finalement remis la missive à deux types mandatés par le gouvernement américain, sans jamais savoir de quel secret il s'était fait l'agent...*"

Harpo espion allons bon ! ...

Pourquoi l'artiste a-t-il éprouvé le besoin d'inventer cette incroyable histoire à la place de son aventure française ? Qu'a-t-il voulu cacher ainsi ?...

On ne le saura sans doute jamais car aucun journaliste ou historien n'apportera jamais la moindre preuve de la version de son voyage de retour qu'il a donnée dans *Harpo speaks...*

**Jean-Marc Gardès
avec l'amicale complicité de Dominique Lardenois.**

(1) texte librement re-écrit à partir du livre que Dominique Lardenois a eu la gentillesse de m'indiquer et auquel on se reporterà pour connaître plus en détail cette "incroyable" affaire : *Harpo*, roman de Fabio Viscogliosi, publié chez Actes Sud en janvier 2020.

L'ÉCUELLE DES SOUVENIRS

Maison d'enfance
Regards accrochés aux murs
vous guettez l'ouverture des portes
L'odeur d'abandon est montée
dans les chambres des enfants
elle s'est couchée sur la moquette
de l'escalier

Qui fermera les yeux
de la maison morte ?

L'ombre opacifie les vitres
les pleurs n'effacent pas
les poussières de l'oubli

La balance du jardin n'a plus
qu'un simulacre d'envol
sous la poussée du vent.

Qui fermera les yeux
de la maison morte ?



Pierre et Mousse Boulanger © Droits réservés



Mousse Boulanger en 1981 © Droits réservés

Il dit :
Mais si c'était un passage
mais si c'était l'envers du repos
avec les bruissements de l'herbe
les stridulations des insectes
La résurrection est familière aux dieux
moi je suis poussière baladeuse
sur les pommiers du printemps
sur la pointe des chaleurs d'août
sur la peau des mirabelles
sur la danse de la neige

Mousse Boulanger

Extraits de *L'écuelle des souvenirs*
Récit-poème
Éditions *L'Âge d'Homme*, novembre 2000

Journaliste, productrice de radio, comédienne, animatrice de spectacles poétiques, **Mousse Boulanger** a croisé notre route au cours des années 1970, notamment au côté de Marcel Maréchal lors du Festival de Poésie Théâtre de Rochessauve en 1972.

Troubadours des temps modernes, Mousse et son mari Pierre Boulanger allaient de ville en ville, de village en village recréer les veillées poétiques d'autrefois. Ils défendaient la poésie et les poètes d'ici et d'ailleurs sur les scènes de théâtre, dans les usines, dans les écoles... Ils furent ensuite chargés de mission auprès de l'Éducation nationale française et furent patronnés par un comité comprenant Pierre Emmanuel de l'Académie française, Jean Lescure et Pierre Seghers. Après la mort de Pierre, Mousse retourna vivre près de Lausanne où elle présida longtemps la société des écrivains suisses de langue française.

Mousse Boulanger est décédée le 16 janvier 2023 à 96 ans à Payerne en Suisse laissant le monde de la poésie en deuil et ravivant les souvenirs d'une génération d'écoliers ardéchois.